

Séance du 21 juillet 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 juillet 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à Mme Durruty ; Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde ; Mme Langlois à M. Esmieu ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Destin à Mme Bensoussan ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Demande de prêt d'un dessin réalisé par Abraham Bloemaert à la National Gallery of Art à Washington.

La National Gallery of Art de Washington organise, en collaboration avec la Fondation Custodia à Paris, l'exposition « From Drawings to Paintings in the Age of Rembrandt » qui aura lieu à Washington, du 2 octobre 2016 au 2 janvier 2017.

Cette exposition sera consacrée aux procédés créatifs des peintres hollandais du Siècle d'or, ainsi qu'à l'utilisation de leurs dessins préparatoires. La feuille d'Abraham Bloemaert, conservée au musée Bonnat-Helleu, est l'une des quatre études pour un tableau conservé à la Kunsthalle de Hambourg, *Paysage avec des bâtiments en ruine*.

À l'occasion de cette manifestation, le musée Bonnat-Helleu a été sollicité pour le prêt de l'œuvre ci-dessous :

Abraham Bloemaert (Gorinchem, 1564 - Utrecht, 1651)

Deux garçons assis, études de mains et de pied

sanguine et rehauts de gouache blanche sur papier beige

14,3 x 18 cm

dépôt du musée du Louvre au musée Bonnat-Helleu, 1997 (legs Petithory, 1992)

inv. RF 50 861

valeur d'assurance : 100 000,00 € (cent mille Euros)

Il est demandé au conseil municipal :

- au vu de l'avis favorable du département des Arts graphiques du musée du Louvre, d'accepter ce prêt, étant entendu que les frais de transport, de convoiement, d'emballage et d'assurance de l'œuvre seront assumés directement par l'emprunteur, dans les conditions déterminées par la Direction Générale des Patrimoines dans le cadre des prêts inter-musées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prêt correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.